

# LA RÉUSSITE ASSURÉE !

## LES CONDITIONS DE LA RÉUSSITE



### QUELQUES CONSEILS POUR MENER À BIEN VOTRE PROGRAMME :

	Les étapes	Pourquoi ?
Coordination	Le coordinateur du programme sur son territoire doit bien prendre en compte un temps de travail suffisant et le budgétiser dans la demande de financements.	Ce programme nécessite une grande adaptabilité et disponibilité pour celui qui coordonne. c'est important pour éviter toute frustration.
	Penser à faire un bilan intermédiaire des activités et du budget (en demandant les factures)	Cela permet - de ne pas perdre trop d'informations lors du bilan final - surtout de gagner du temps - de faire un point sur l'évolution du travail.
Partenariat	La 1ère année, ne pas prévoir "trop grand". Ce programme présente l'intérêt de pouvoir démarrer avec seulement 2 établissements et 1 classe par établissement.	Il est parfois difficile de tout organiser. Le nombre d'activités et les distances peuvent être alors très complexes à assurer sur l'année. Au fur et à mesure des années, la confiance et l'organisation s'installent et le programme peut s'étoffer et intégrer d'autres établissements. Il vaut mieux faire un programme bien ficelé sur un petit "territoire" que vouloir trop s'étendre. C'est un projet qui évolue chaque année en fonction des motivations et disponibilités de chacun.
	Quel que soit le programme mis en place, les responsables des établissements et les enseignants ou éducateurs doivent être motivés et réactifs.	Ce programme présente l'intérêt d'être adaptable mais nécessite également une grande adaptabilité des acteurs concernés. C'est un point important en vue de la pérennité du programme et de la cohérence entre les activités.
	Au sein des établissements scolaires N'oubliez pas les infirmières, enseignantes-documentalistes et l'équipe de la restauration scolaire	Les infirmières peuvent participer à plusieurs activités et également au suivi des élèves (évaluation). Les enseignant(e)s documentalistes montrent de grandes compétences en particulier pour les ateliers culturels (livret de restitution,...). L'équipe de Restauration scolaire peut apporter beaucoup lors des ateliers culinaires.
	N'oubliez pas de contacter votre Mairie.	Elles peuvent être d'un grand soutien matériel et parfois financier. De plus, les demandes de cofinancement de l'ARS doivent pour le moment passer par elles.
	Rappelez aux directeurs des établissements scolaires que les Inspecteurs d'académie doivent être informés du programme mis en place.	Cela peut débloquer des situations. Par exemple, si vous devez diviser des classes pour différents ateliers.

Activités	<p>Attention aux déplacements. Bien prendre en compte cet aspect! Cela concerne les déplacements des élèves mais également ceux des intervenants si vous en avez. Votre Mairie ou des partenaires peuvent parfois vous mettre à disposition un bus pour cela.</p>	<p>Cela peut grever votre budget et vous limiter dans les activités que vous aviez prévu.</p>
	<p>Quelque soit l'activité mise en place, un enseignant doit être présent MAIS SURTOUT être impliqué lors de sa réalisation.</p>	<p>Certains élèves peuvent parfois être difficile à gérer pour un intervenant extérieur. Cela facilite les créations des élèves pour la restitution. Ils aiment travailler sur leurs créations avec les enseignants.</p>
Évaluation	<p>Pensez dès le début aux évaluations à mettre en place : évaluation des activités, du processus et de l'impact.</p>	<p>Les financeurs comme la draaf ET l'ARS demandent dans les bilans des évaluations très précises maintenant. Cela permet d'avoir des arguments pour montrer l'efficacité de vos actions. Ce projet étant très modulable et adaptable des retours sur le processus peut vous permettre de l'améliorer chaque année. C'est du temps de travail à intégrer dans le budget.</p>
	<p>Un site existe qui vous facilitera la tâche. Utilisez le !</p>	<p>Pour ne pas perdre du temps et se rendre compte à la fin que l'évaluation n'est pas valable. Le site s'appelle "Evalin" <a href="http://www.evaluation-nutrition.fr">www.evaluation-nutrition.fr</a></p>
Budget	<p>Pensez que ce programme peut démarrer et fonctionner avec des budgets limités.</p>	<p>Ne pas se mettre la pression inutilement. Certains projets ont démarré avec seulement 3000€. En moyenne lorsque le programme est "mature"(au bout de 2 ou 3 ans), les montants tournent autour de 12 000€.</p>
	<p>Bien définir les budgets en amonts avec des devis pour chacun de vos intervenants. cf Budget CERFA Tout doit être bien clair pour vous et votre équipe.</p>	<p>Cela pour éviter les mauvaises surprises en fin de programme où votre budget explose!</p>
	<p>Inclure dans les co-financements les aides "matériels et humains" (bus, salle, aliments,...)</p>	<p>Les co-financements de la DRAAF et de l'ARS ne doivent pas dépasser 25%.</p>
	<p>Il est important que le programme soit co-financé (en plus de la DRAAF et l'ARS) par d'autres co-financeurs locaux ou non (type mairie, Conseil départemental, Conseil Régional, Fondations, Privés,...)</p>	